



## L'état psychologique des Français après le premier confinement Les 15-24 ans plus fortement impactés par un syndrome dépressif

Dans *Études & Résultats* n° 1185 de mars 2021, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) présente les résultats de la première vague de l'enquête EpiCov – portant sur la santé mentale des Français à l'issue du premier confinement – et les compare avec les enquêtes de santé européennes (EHIS) de 2014 et 2019 <sup>(1)</sup>.

La situation sanitaire a généré des caractéristiques singulières pouvant expliquer la hausse de troubles dépressifs. Les causes peuvent en être les conditions de logement, l'isolement, la dégradation de la situation financière, le manque de contacts sociaux...

En mai 2020, 13,5 % des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en France sont concernées par un syndrome dépressif, soit presque une personne sur sept. C'est 2,5 points de plus par rapport à 2019. Parmi les personnes interrogées, 15,8 % des femmes présentent un syndrome dépressif contre 11,0 % des hommes.

Chez les 25-34 ans et les 35-44 ans, la prévalence d'état dépressif passe respectivement de 9,6 % et 9,0 % en 2019 à 13,7 % et 12,9 % en 2020. Seules les classes d'âges supérieures à 45 ans ne présentent pas d'évolution significative. En revanche, la prévalence de syndromes dépressifs à l'issue du premier confinement est plus forte chez les 15-24 ans (22,0 % en mai 2020, contre 10,1 % en 2019). La proportion a donc doublé en une année : « Elle avait déjà plus que doublé en l'espace de cinq ans, entre 2014 et 2019 ». En outre, « chez les 15-24 ans, les femmes sont particulièrement impactées psychologiquement par le confinement ou la crise sanitaire » : une jeune femme sur quatre et un peu moins d'un homme sur cinq.

Selon l'étude, plus d'une personne sur cinq logeant dans un appartement sans balcon a présenté un syndrome dépressif. Le type de logement occupé apparaît comme l'un des facteurs ayant un impact sur la santé mentale. En outre, le fait d'avoir été confiné hors de chez soi, de vivre dans des foyers surpeuplés ou, a contrario, de vivre seul ou seul avec son/ses enfants augmente le risque d'un état dépressif.

Par ailleurs, le fait de déclarer des symptômes évocateurs de la Covid-19, de voir sa situation financière se dégrader (la perte d'un emploi, la baisse de salaire, les changements professionnels...) et l'absence de confiance accordée aux pouvoirs publics accentuent l'apparition d'un état dépressif. Globalement, le facteur de risque le plus associé à un syndrome dépressif est d'ordre économique.

Toutefois, certains facteurs de risque ne sont pas spécifiques au confinement. Ainsi, les résultats révèlent que « le fait de se retrouver confronté à des comportements violents, agressifs ou dégradants de la part de son conjoint ou partenaire est également lié au syndrome dépressif ». L'augmentation des violences familiales est de 9 % en 2020 par rapport à 2019. Parmi les parents interrogés, 11,8 % d'entre eux affirment que des troubles du sommeil sont apparus chez leurs enfants ; cependant, 63,4 % déclarent que leurs enfants n'ont présenté aucun trouble du sommeil.

Si « la part de consommateurs quotidiens d'alcool reste stable en mai 2020 par rapport à 2019 », dix enquêtés sur cent déclarent prendre des psychotropes pour des problèmes de sommeil, d'anxiété et de dépression (dont, parmi ceux-ci, 11,0 % qui n'en consommaient pas avant le confinement).



(1) – « Confinement du printemps 2020 : une hausse des syndromes dépressifs, surtout chez les 15-24 ans » (8 pages).



## Plus d'un Français sur quatre bien naïf ?

**D**u 10 au 12 novembre 2020, l'Ifop a réalisé un sondage pour *Femme actuelle* portant sur les Français et les « parasciences ». L'institut a recouru à un questionnaire auto-administré, en ligne, auquel ont répondu 1 007 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans ou plus. A priori, c'est techniquement irréprochable.

Les résultats révèlent que 41 % des Français déclarent personnellement croire à l'explication des caractères par les signes astrologiques. Ce sont un peu plus les femmes (46 %) que les hommes (36 %). Ce qui intrigue, c'est que cela correspond à une augmentation de 8 points par rapport à une enquête similaire de la Sofres en 2010.

En outre, 29 % des Français croient aux lignes de main (+ 12 points) ; 28 % aux envoûtements et à la sorcellerie

(+ 7 points) ; 26 % aux prédictions des voyants (+ 8 points). Dans tous les cas, la proportion de femmes est plus élevée.

Pour les envoûtements et la sorcellerie, les « croyants » se recrutent surtout parmi les moins de 35 ans (40 %, alors que le taux moyen est de 28 %) ; plutôt parmi les chômeurs (50 %), les artisans et commerçants (35 %), les employés ou ouvriers (34 %).

Les « croyants » sont également proportionnellement plus nombreux parmi les électeurs, au premier tour de la présidentielle 2017, de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen (33 %).

Les résultats complets :

[https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/12/117725\\_ifop\\_FA\\_2020.11.13\\_def.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/12/117725_ifop_FA_2020.11.13_def.pdf)



## Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2021 L'Insee actualise les données avec l'état civil

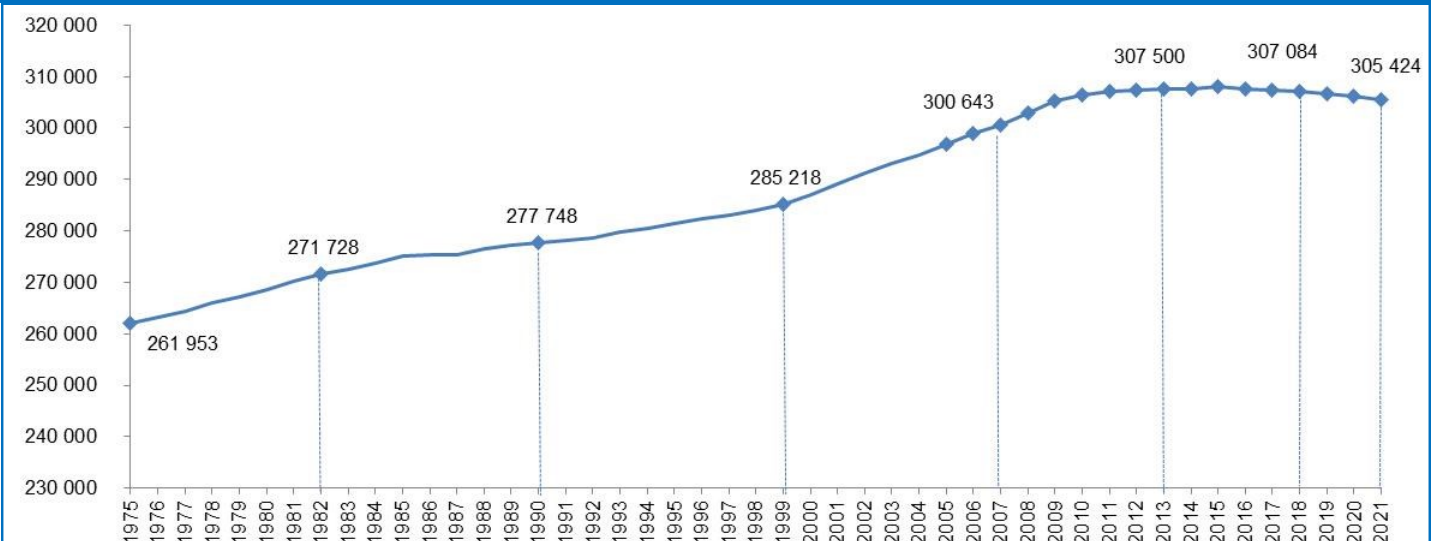
**L**a *Lettre du CÉAS* n° 383 de février 2021 présentait les estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2021, diffusées le 19 janvier par l'Insee.

À cette période, indique l'Insee, « les événements démographiques survenus en fin d'année n'étaient pas totalement connus et avaient donc été estimés ».

Au 29 mars, l'Insee diffuse des données actualisées à partir des données d'état civil (naissances et décès) de l'ensemble de l'année 2020.

Alors estimée à 305 521 habitants le 19 janvier, la population mayennaise au 1<sup>er</sup> janvier 2021, serait de 305 424 habitants (données diffusées le 29 mars).

Graphique 1 – Population légale (de 1975 à 2018) et estimations de population (de 2019 à 2021) en Mayenne



Source : Insee, populations légales et estimations de population



# À vos agendas...

Samedi 10 avril, de 10 h à 12 h

## « Cigales cherchent fourmis »

Le samedi 10 avril, entre 10 h et 12 h, en visioconférence, les porteurs de projet ou entreprises déjà créées, se rattachant à l'économie locale et en recherche de financement, sont invités à prendre un premier contact avec le réseau mayennais des Cigales – Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

Une Cigales est un groupe de personnes qui investit des fonds dans un projet entrepreneurial local et porteur de sens. Ce projet entrepreneurial doit apporter une plus-value sociale (au sens large), environnementale ou culturelle, dans le territoire. Une Cigales peut intervenir pour divers types de structure : sociétés, coopératives, associations, structures portées par une coopérative d'activités et d'emploi (CAE)...

En 2020, les Cigales de la Mayenne ont soutenu six projets en apportant plus de 25 000 euros. Les Cigales contribuent à constituer des fonds propres en augmentant le capital d'une entreprise ou les fonds associatifs. Une Cigales apporte en moyenne 2 500 euros à un projet, mais un projet peut bénéficier de l'appui financier de plusieurs Cigales. Au-delà de l'apport financier, les Cigales participent à l'accompagnement des porteurs de projet. C'est d'ailleurs cet aspect du rôle des Cigales qui est le plus mis en exergue lors des bilans avec les porteurs de projet. Une autre mission des Cigales, peut-être moins connue, est de diffuser l'éducation populaire à l'économie en général, et à l'économie sociale et solidaire en particulier.

L'enjeu des rencontres du 10 avril, pour le porteur de projet, est de faire connaître son projet et de repérer d'éventuels financeurs ; pour les Cigales, de présenter leur fonctionnement et de repérer d'éventuels projets pour lesquels elles pourraient apporter des ressources.

Les porteurs de projet, pour recevoir les codes de connexion à la visioconférence, doivent obligatoirement s'inscrire à [cigales53@laposte.net](mailto:cigales53@laposte.net)

### Et Cigales cherche aussi des « cigaliers »...

La Mayenne est en tête des départements français pour sa densité de Cigales. Pourtant, insiste Yvonne Genest, responsable locale, « si nous étions deux fois plus, ce serait encore mieux pour répondre à toutes les sollicitations des nouveaux porteurs de projet ». Yvonne Genest explique cette forte demande par le contexte économique, mais surtout par les orientations émanant des professionnels de la création d'entreprises (chambres consulaires, boutique de gestion, banques...). Ils envoient de plus en plus de candidats qu'ils ne peuvent suivre, faute de fonds propres suffisants.

Deux nouvelles Cigales sont en création sur Laval : il reste quelques places à pourvoir ; une autre sur Évron ; une sur Ernée/Gorron. Les personnes intéressées peuvent appeler Yvonne Genest au 02 43 00 32 02.

« On est loin de percevoir la complexité des équilibres instables de la nature. Notre anthropocentrisme et nos simplismes nous dictent une vision naïve des animaux et des plantes que nous considérons comme utiles ou nuisibles, toujours en fonction de nos intérêts extrêmement immédiats. À cela s'ajoutent nos résistances culturelles considérables. Nous pensons toujours avec une certaine vision Nord-Sud, voire avec xénophobie. Cela nous permet de critiquer la mauvaise gestion des marchés en Chine par exemple, alors que nous avons les mêmes problèmes. Ainsi, en France, nous tuons des centaines de milliers de renards par an. Or, ce sont des prédateurs de rongeurs porteurs d'acariens qui peuvent transmettre la maladie de Lyme par leurs piqûres. Il n'y a pas d'ange ni de démon dans la nature, les espèces peuvent être les deux à la fois. »

Philippe Grandcolas, écologue, directeur de recherche au CNRS et directeur de laboratoire au Muséum national d'histoire naturelle, « Le Covid-19 n'est pas qu'un problème médical » (propos recueillis par Martine Valo),

Le Monde du 8 avril 2020.